EN ATTENDANT L'ARRIVÉE D'UN NOUVEAU VACCIN PENTAVALENT

Quel impact sur le calendrier de vaccinations des nourrissons ?

Le ministère de la Santé a annoncé le retrait du vaccin Pentavalent. En attendant, les nourrissons de deux mois concernés par ce vaccin devront attendre, le temps que l'Institut Pasteur trouve un nouveau fournisseur, pour se faire vacciner. Un délai sans conséquence sur le calendrier de vaccinations ni sur les nourrissons qui vont pouvoir recevoir leurs doses de vaccins par rattrapage, rassurent les spécialistes. Et le décalage se fera comme dans le nouveau calendrier de vaccination.

Salima Akkouche – Alger (Le Soir) – Le ministère de la Santé a non seulement mis en quarantaine les lots de vaccin Pentavalent, mais il a aussi résilié son contrat avec le fournisseur indien. L'Institut Pasteur d'Algérie devra donc lancer un avis d'appel d'offres pour trouver un nouveau fournisseur. Une procédure qui risque de prendre du temps et chambouler le calendrier national de vaccination. C'est pourquoi, cette procédure lente ne sera pas respectée. La réglementation permet, en effet, à l'Institut Pasteur de recourir à une consultation restreinte. Une démarche qui lui permettra de gagner beaucoup de temps. D'autant que, nous explique-t-on au ministère de la Santé, il existe 4 ou 5 laboratoires seulement dans le monde qui fabriquent ce vaccin. La consultation pour trouver un nouveau fournisseur de Pentavalent est une question de deux semaines au maximum, assure-t-on. Ça ne devrait donc pas pénaliser la vaccination des nourrissons ni chambouler leur calendrier de vaccination. Une fois le marché conclu avec le nouveau fournisseur, les bébés vont devoir recevoir leurs doses de vaccins par rattrapage. «Selon les experts, le retard de la vaccination ne pose pas de problème dans la mesure où des opérations de rattrapage seront programmées pour prendre en charge toute la cohorte dont les rendez-vous de vaccination étaient dans l'intervalle au moment où le nouveau vaccin n'était pas encore arrivé», explique Slim Belkessam, conseiller à la communication au ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. Selon des spécialistes, le calendrier national de vaccination est établi pour donner une plus grande immunité sur un certain nombre de maladies le plus tôt possible par rapport aux maladies prévalentes. Cependant, le retard dans la vaccination n'est pas préjudiciable, nous assure-t-on, du point de vue immunitaire. Selon ces experts, bien au contraire, plus le système immunitaire est mature, plus la séroconversion est meilleure. Pour rappel, la première dose de Pentavalent est administrée à l'âge de 2 mois, suivie de deux doses de rappel à l'âge de 4 mois et 12 mois, conformément au nouveau calendrier national de vaccination. Ce vaccin immunise contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, l'infection à Hæmophilus influenzae type B et contre l'hépatite virale B, (DTC-HIB-HVB). Le décalage se fera, une fois le nouveau vaccin arrivé, comme dans le nouveau calendrier de vaccination. Par exemple, si le nourrisson ne reçoit sa première dose de vaccin de Pentavalent qu'à 5 mois, le rappel se fera à 7 mois et le troisième rappel à 15 mois. Le ministère de la Santé explique que son objectif c'est d'atteindre un taux national et par wilaya de couverture vaccinale d'au moins 95% pour tous les vaccins, l'éradication de la poliomyélite (0 cas depuis 2007), l'élimination du tétanos néonatal (0 cas depuis 1984 et le processus de certification est en cours de validation par l'OMS), l'élimination de la rougeole (baisse de 99%), l'élimination de la diphtérie, ainsi que la réduction de la mortalité et de la morbidité des infections dues au HIB. Cette dernière est passée de 46,8 pour 1 000 naissances vivantes en 1990 à 24,8 pour 1000 naissances vivantes en 2009 et à 22 pour 1 000 naissances vivantes en 2014.

Photo : DR

Cette procédure lente ne sera pas respectée.

A souligner que la vaccination n'est pas obligatoire dans de nombreux pays. Le ministère de la Santé souligne que sur des dizaines de milliers de nourrissons vaccinés par le Pentavalent depuis le mois d'avril dernier, trois décès suspects ont été enregistrés. L'autopsie n'a toujours pas affirmé ou infirmé un lien entre ces décès et le Pentavalent.

S. A.

PRÉSENTATION DU PROJET DU PARK MALL D'ORAN

La barre a été mise très haut

Après le grand Park Mall de Sétif qui a ouvert au mois de février de l'année en cours, la wilaya d'Oran, plus précisément la commune de Misserghine, s'apprête à construire le sien avec une conception particulièrement spectaculaire, conçue par un architecte contemporain de renom, l'Italien Massimiliano Fuksus.

Amel Bentolba –Oran- (le soir) - Hier le projet du Park Mall d'Oran qui est un concept de centres commerciaux avec des loisirs a été présenté au niveau du centre de conférences de la mosquée Ibn Badis. Présent, l'industriel Rachid Khenfri, dont la société Prombati est le maître d'ouvrage, dira que pour Oran la barre a été mise très haut. «A l'échelle de 2021, lorsqu'Oran va connaître de grands moments avec les Jeux olympiques méditerranéens, vous pourrez considérer que vous aurez l'un des plus beaux centres méditerranéens», dit-il.

Le Park Mall d'Oran sera implanté dans la commune de Misserghine, au niveau du pôle urbain dans l'extension ouest de la ville qui s'étend sur 1 300 hectares. Le Mall sera quant à lui construit sur un espace estimé à 18 hectares. Il comprend un hôtel, un centre commercial, des parcs aquatiques, des restaurants… Plus de 2 000 emplois seront assurés par ce grand centre de loisirs.

Tout en se félicitant de l'acquisition d'un tel projet, le wali d'Oran dira que le gouvernement a donné l'accord au Conseil national d'investissement. L'on saura qu'une fois l'avant-projet détaillé prêt, dans deux mois, un avis d'appel d'offres sera lancé. Le démarrage des travaux sera lancé au mois de janvier ou février, si toutes les conditions sont réunies, précise M. Khenfri.

A. B.

ACHOURA

Les commerces et les marchés n'ont pas chômé

La journée fériée d'hier n'a pas chamboulé l'activité des commerçants et marchands de fruits et légumes. Mais l'instabilité des prix de certains produits alimentaires s'explique par d'autres causes.

Les marchés des fruits et légumes, les boulangeries ou les commerces ont eu une activité ordinaire durant la journée de Achoura.

Toutefois, indépendamment de ce jour férié, les prix des produits alimentaires dont le sucre est une composante principale ont quelque peu augmenté. Puisque cette matière première a pris une légère tendance haussière ces dernières semaines (+5 DA/kg).

Des produits comme les boissons gazeuses, entre autres, ou les confitures ont sommairement haussé de 5 DA à 10 DA, a expliqué le président de l'Association nationale des commerçants et artisans (Anca), Tahar Boulenouar. Cependant, pour ce qui est du prix de la viande blanche et du poulet précisément, celui-ci a enregistré une augmentation moyenne de plus de 20 DA/kg au niveau national, ces deux derniers jours. Et ce, en raison de la hausse de la demande à l'occasion de Achoura.

Les commerces ont eu une activité ordinaire durant la journée de Achoura.

Ce produit reprendra ses prix habituels dès aujourd'hui, a assuré le président de l'Anca.

Revenant sur les produits agricoles, monsieur Boulenouar a précisé que le mois d'octobre est une période de transition.

Autrement dit, les produits agricoles issus de la production d'été laisseront graduellement place aux produits agricoles d'hiver comme le chou, choufleur, fenouil...

L'intervenant indique dans ce sens que les consommateurs ne devraient pas s'étonner de voir les prix de la tomate augmenter relativement dans les semaines à venir.

N. B.